

UNE DÉMARCHÉ POUR NE RIEN OUBLIER

« Le principal bénéfice d'un processus structuré de gestion des actifs, c'est que tu n'oublies pas les travaux à faire. Le danger que représente l'absence de planification est d'oublier, puis les années passent et il faut investir davantage pour maintenir l'actif en bon état. Les municipalités qui ont déjà une planification ont un pas d'avance sur les autres. »

Pour le professeur associé à la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM, Pierre Prévost, ces municipalités ont un pas d'avance sur les autres parce qu'elles connaissent déjà leurs priorités. Dans le contexte de la reprise économique qui suivra la pandémie, il s'agit d'un avantage indéniable.



Professeur associé à la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM, Pierre Prévost est l'auteur de nombreux ouvrages sur la gouvernance et la gestion municipale.

Même si les événements des derniers mois ont relayé au haut de la pile bien d'autres priorités que celle d'enclencher une démarche de saine gestion des actifs municipaux - comme en fait la promotion la FQM - l'enjeu remontera rapidement l'échelle des dossiers prioritaires lorsque la tempête sanitaire sera passée.

Quelle que soit la taille de la municipalité, une planification de la gestion des actifs municipaux sur une période de 5 ou 10 ans est un remarquable outil d'aide à la décision. Selon le Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes de 2019 sur l'état actuel des infrastructures publiques essentielles au Canada publié par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) en octobre 2019, seulement 29 % des municipalités de moins de 5 000 habitants ont un plan de gestion de leurs actifs.

L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

En octobre 2019, la FCM sonnait l'alarme quant à l'état des infrastructures au Canada. Selon le président de l'organisation, M. Bill Karsten, un nombre préoccupant d'infrastructures municipales dont les Canadiens



dépendent au quotidien est en très mauvais état. Sans une action immédiate, des services essentiels à la population seront menacés au cours des dix prochaines années.

Des milliards de dollars devront être investis au cours de la prochaine décennie pour maintenir les actifs municipaux en bon état. En ce sens, les chantiers que lanceront les gouvernements pour stimuler la reprise économique favoriseront la mise à niveau des infrastructures.

UN LEVIER POUR STIMULER LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Auteur de nombreux ouvrages sur la gouvernance et la gestion municipale, le professeur Prévost estime que les municipalités sont très bien placées pour participer à la relance économique en raison du levier financier qu'elles représentent pour les gouvernements supérieurs.

« Conjoncturellement, les municipalités seront les meilleurs partenaires de relance économique à court terme pour les gouvernements. Ce n'est pas dans tous les secteurs qu'il est possible d'avoir des partenaires qui sont prêts à participer au financement de projets et à le faire tout de suite. »

« Les municipalités ont déjà un portefeuille de projets plus ou moins prêts à être lancés en appel d'offres, ajoute-t-il en précisant que même si les projets ne sont pas totalement prêts, ce n'est généralement pas très long à se mettre en marche. Dans ce contexte, les municipalités sont très bien placées pour être des partenaires de la relance économique, tout en étant une belle occasion pour elles d'accélérer la planification de la gestion de leurs actifs. »

« Du travail, il y en avait à faire avant la pandémie et il y en aura encore après, assure-t-il. Nous avons beaucoup de retard à rattraper dans l'entretien de nos actifs. Reste à voir de quelle disponibilité financière disposeront les gouvernements à moyen et long terme même si notre situation actuelle est plutôt enviable. » ◀